

# **L'autopsie de la bête du Gévaudan détruit la littérature à son sujet :**

## **Un loup porteur de polymalformations congénitales évincé de la meute, donc incapable de chasser de grandes proies**

(Rapport d'autopsie du 20 juin 1767)

Les données les plus élémentaires de la génétique, de l'embryogenèse et de la chirurgie ne doivent plus faire considérer cette affaire comme une énigme irrésolue, abandonnée par les historiens aux romanciers et aux cinéastes. La modalité de la genèse des malformations congénitales de ce loup est présente aussi chez l'homme, et il est grand temps de faire cesser la littérature ahurissante à son sujet.

- Sa pachymélie (l'inverse de la dolichosténomélie, mieux connue) et son poil épais, qui ont protégé en partie ce loup des modestes armes à feu, devinrent, sous la plume de romanciers sans pudeur, « une armure » posée par un « tueur en série » qui aurait dressé cet animal à égorger les hommes.

- Son aspect clinique d'ensemble – monstrueux – ne requiert point de faire appel à un bestiaire surgi de la préhistoire (hypothèse de la cryptozoologie), ni à deux autres variantes des romanciers emplis de verve : un « tueur » aurait fait des manipulations génétiques ou aurait importé un fauve d'Afrique dans les années 1760.

Dans mon livre « L'énigme des enfants-loups, 1304 – 1954 » (éd. 2007), m'appuyant sur les archives et sur les données médicales, j'ai détruit nombre de ces histoires prenant pour assise des filles et des garçons exhibés comme bêtes de foire. Certains de ces enfants présentaient des malformations ayant une semblable embryogenèse (issue du feuillet externe : l'ectoderme) que celle des dysmorphies de la bête du Gévaudan : et pour ce faire, il n'est point besoin de littérature fantastique.

### **-1) Le loup était peu tueur d'homme : il était surtout tueur d'enfants**

Dans la biographie de l'enfant sauvage Marie-Angélique Le Blanc (éd. 2004), je citais une affaire que j'avais lue dans les archives de Champagne, de la même époque et analogue sur le fond à celle de la bête du Gévaudan (à la réserve du grand nombre de victimes de celle-ci) : un loup solitaire, aux dents usées, ne pouvant chasser les proies habituelles de son espèce, s'attaquait aux plus faibles des créatures humaines :

« Le loup dont j'ay eu l'honneur de vous parler ce matin a attaqué à six heures du matin une fille qui avoit une lanterne à la main. Cette fille a crié à son secours... »

(Archives de la Marne. Série C, liasse 442).

De même qu'il en fut pour la bête du Gévaudan, ce loup de Champagne fut tué et son cadavre autopsié, nous révélant ainsi son menu de famine, qui fut le principe de causalité de ses attaques :

« Les habitants ont remarqué d'ailleurs que cette bête se retiroit toujours dans les [queues] d'étangs et Marais (...) Quand on l'a ouvert elle avoit encore des herbes et des racines de roseaux dans les intestins... ».

Soulignons avec force que ce loup n'était point affecté par la rage, qui conduit à des attaques irraisonnées, mais était un solitaire affamé, peu capable de vaincre du gibier courant.

## -2) Dédire la douce version moderne que « le loup n’attaquait pas l’homme » : le témoignage exceptionnel de la fille sauvage Marie-Angélique. Dix années de survie en forêt (1721-1731) sous la menace des loups

Les villageois de Songy, où elle fut capturée en septembre 1731, furent témoins de son grand art pour poser le crâne des carnassiers sous son gourdin :

«... la Sauvage le voyant [un gros chien portant un collier à pointes de fer] approcher en fureur l’attendit de pied ferme... elle lui déchargea un si terrible coup sur la tête qu’elle l’étendit mort à ses pieds. Toute joyeuse de sa victoire elle se mit à sauter plusieurs fois par dessus le corps... ».

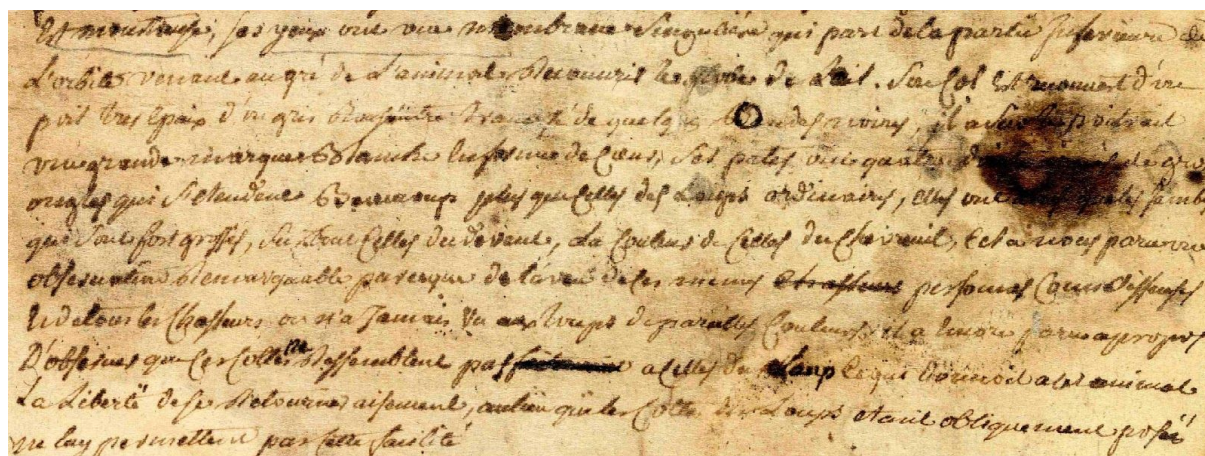
Etant l’unique cas authentique d’enfant sauvage qui eût pu apprendre à lire et écrire après sa capture, l’Amérindienne Marie-Angélique Le Blanc (Wisconsin, 1712 – Paris, 1775) nous a offert le témoignage sur sa longue survie.

Sa joie qui lui fit bondir sur ce corps mort (pour elle, ce gros chien de garde était tel un loup), puis son discours libérateur (encore plusieurs décennies après) nous signifient combien fut grande la menace de ses ennemis d’une décennie. Mais plus encore, cette crainte des loups était gravée en sa chair : les yeux de cette enfant sauvage étaient animés d’une forme de nystagmus (d’origine non neurologique), battant latéralement sans repos de gauche à droite pour surveiller son alentour, qui était un stigmate de sa vie permanente dans l’alerte durant sa décennie de survie en forêt. Ce battement des yeux de Marie-Angélique, qui s’était à demi autonomisé, qui échappait à sa pleine régulation, perdura plusieurs années après son retour à une vie sociale.

L’existence de cette fille sauvage, et sa parfaite mémoire de sa survie, sont un acte d’accusation majeur au débat : elle survécut au péril du loup, et non sous sa bienveillante indifférence.

## -3) Le syndrome polymalformatif du loup du Gévaudan : de nature ectodermique, avec une composante mésodermique

Lignes 1-2 et 9-11: « [sa tête] est monstrueuse ; ses yeux ont une membrane singulière qui part de la partie inférieure de l’orbite venant au gré de l’animal recouvrir le globe de l’oeil. (...) Ces cottes [ses côtes] ne ressemblent pas a celles du loup ce qui donnoit a cet animal la liberté de se retourner aisement, aulieu que les cottes de loups etant obliquement posées ne luy permettent pas cette facilité. »



Archives nationales. AE/II/2927 (anc. F/10/476), rapport Marin, 20 juin 1767, à propos de l’animal tué la veille. Les attaques, qui duraient depuis 3 années, cessèrent le jour même.

Au vu du rapport de l'autopsie, on ne doit plus faire appel au merveilleux ou à l'existence d'un « tueur en série » ayant fait des croisements de races de grands prédateurs pour expliquer le syndrome polymalformatif congénital patent de cet animal, qui ne relève point de la fantasmagorie, mais est composé entre autres :

- d'une anomalie du plastron sternochondrocostal (celui-ci est souvent affecté, incluant défauts, ectopies, positionnement inversé des côtes, etc.) gratifiant ce loup d'une grande souplesse dans le saut et la course ;

- et de la présence d'une plica semilunaris hypertrophiée et extensive sur ses deux yeux.

Des malformations thoraciques et oculaires, humaines et animales, présentant une analogie, sont analysées dans mon livre *l'Énigme des enfants-loups* (2007).

#### **-4) Ce loup polymalformé solitaire : non régulation de son comportement par la meute ; agressivité majorée par son isolement et la faim**

Chez de nombreux prédateurs grégaires, un tel individu polymalformé, hors des normes, est souvent évincé du groupe social, fût-il vigoureux, comme celui-ci l'était. Comme dans mon exemple ci-dessus tiré des archives de Champagne, ne pouvant plus chasser en commun de grandes proies, ce solitaire affamé du Gévaudan fit sienne la créature la plus fragile et la plus isolée du monde agro-forestier du XVIII<sup>e</sup> siècle – le berger, la bergère, le travailleur des champs, de préférence jeune et solitaire –, avant que son appétence pour la chair humaine ne se renforçât chaque fois qu'il y goûtait, ce qui lui donna même l'audace d'attaquer dans les hameaux – ce qu'un loup sain de corps et de comportement (non affecté de la rage) ne saurait faire de façon si chronique.

#### **-5) La puissance d'information des Archives secrètes du Vatican. Méthodologie comparative : l'affaire de l'homme au masque de fer et celle de la bête du Gévaudan**

Telle fut cette comparaison, que j'ai énoncée ainsi dans mon « Archives secrètes du Vatican, Archives de douze pays : Masque de fer et mauresse de Moret, enfants métis de Louis XIV » (2015) :

« Riche en hypothèses tant légères, la littérature relative au Masque de fer reste pourtant rationnelle par rapport à celle sur la bête du Gévaudan, fruit d'affabulations sans rigueur historique, ni même de pudeur au regard des agonies des victimes : complot de sadiques, dresseurs de chiens tueurs, importateurs de fauves d'Afrique, revanche des nobles et autres divagations.

Dans une perspective comparative, j'ai recherché dans les archives vaticanes quelle avait été alors l'attitude du Saint-Siège à cet égard : elle fut très pragmatique, telle celle de l'évêque de Mende, dont le mandement faisait appel au ciel tout en concluant que la bête du Gévaudan tombera sous les armes, pour dédire « ces contes fabuleux dont le peuple grossier aime à se repaître » (Archives secrètes du Vatican. Segr.di Stato. Nunz. Francia 519-524 ; Lettere di Vescovi e prelati 282-286 ; Lettere di Cardinali 161-163 ; Letterere di Particolari 241).

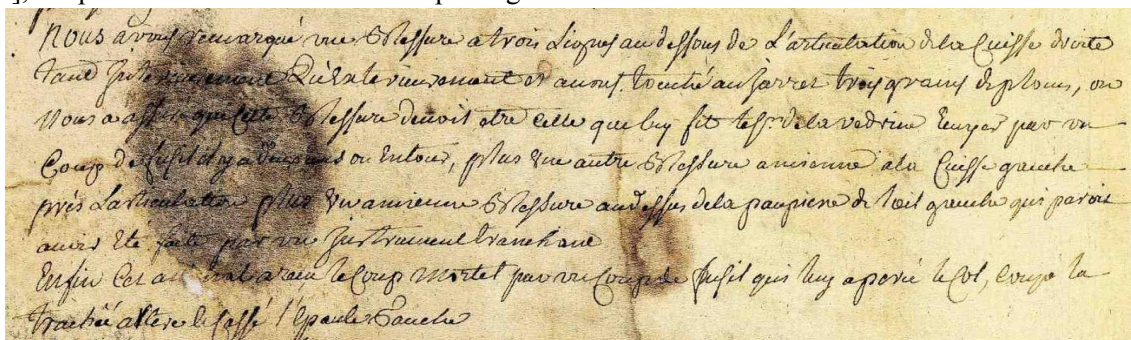
Là de même, n'oublions point que des ecclésiastiques étaient présents depuis les antichambres du roi jusqu'au moindre village de Lozère, et que les archives vaticanes mentionnent parfois

des « loups-garous » et autres « bestenia » – ce terme ayant aussi valeur d'un crime de moeurs. Pour l'affaire très limpide de la bête du Gévaudan, monstruosité naturelle tueuse « d'innocents », le Saint-Siège ne contre-enquête pas plus avant, tandis que pour celle de l'homme au masque de fer, il est informé en détail de l'arrestation de Mattioli (document 1 : Archives secrètes du Vatican, Segr. di Stato, Nunz. Savoia 101 A, f. 168 r.), puis amplifie son flot d'informations au fil des années (notamment par un dossier nominal de 6 pages en 1680 : id., Nunz. Francia 163, ff. 25r-27v), en toute connaissance que ledit « ministre » du duc de Mantoue n'est point le futur prisonnier masqué, comme on le présente encore depuis le XVIIIe siècle.

Confortant la rationalité du Saint-Siège envers cette affaire, et dédisant plus de deux siècles de littératures relatives à la bête du Gévaudan, le rapport de l'autopsie faite sur l'animal en juin 1767 (Archives nationales, AE/II/2927 ; ancienne cotation F/10/476) objective qu'il présente un syndrome polymalformatif congénital bien connu, ce que les règles les plus élémentaires de la génétique, de l'embryogenèse et de la chirurgie certifient, attendu que ce syndrome est aussi présent dans l'espèce humaine. »

**-6) Autopsie. Les trois blessures anciennes par armes à feu dans les membres sont en accord avec l'histoire de la bête du Gévaudan : tirée à plusieurs reprises, elle se releva en boitant.**

Lignes 7-8 : « Enfin cet animal a reçu le coup mortel par un coup de fusil qui luy a percé le col [le cou], coupé la trachée artère et cassé l'épaule gauche ».



Handwritten text from a 1767 autopsy report in French, describing the wounds of the Beast of Gévaudan. The text is written in cursive and is somewhat faded. It details the location and nature of three wounds on the animal's limbs, mentioning the use of lead shot and the resulting damage to the joints and surrounding tissues.

Archives nationales. AE/II/2927 (anc. F/10/476), rapport Marin, 20 juin 1767.

Le rapport d'autopsie objective que ce loup polymalformé présente trois blessures anciennes par armes à feu sises dans les membres, confirmant bien l'historique de la bête du Gévaudan : tirée et atteinte à plusieurs reprises dans le temps, elle se relevait en boitant. La présence de trois grains de plomb sur le siège d'une de ces blessures témoigne moins de la « force surnaturelle » prêtée à cet animal, qu'à la pauvreté des munitions dont disposaient ceux (hormis les troupes du roi) qui lui faisaient la chasse.

Ce rapport précise les distances entre les articulations et les plaies : « trois lignes » (une ligne = environ 2,2 millimètres) à droite et « près l'articulation » à gauche. Ces plaies sont donc juxta-articulaires, mais restent extra-capsulaires, épargnant la membrane externe et la membrane synoviale, témoignant encore de la pauvreté des armes : ce loup fut tiré avec du petit plomb ou des balles de faible calibre, expliquant ainsi que le périoste de ses diaphyses eût été lui aussi indemne, et que l'animal se soit chaque fois relevé (on pourrait pu penser qu'il présentait, comme anomalie supplémentaire, un syndrome sclérodermiforme, une induration des aponévroses péri-musculaires, etc.).

En revanche, le coup fatal lui a été porté par une balle de moyen ou gros calibre (pour le déterminer, il nous faudrait connaître la distance de ce tir), qui a traversé son cou, tranché sa trachée et brisé l'articulation supérieure de son membre avant gauche.

Une quatrième blessure, fronto-orbitaire gauche, « qui paroit avoir été faite par un instrument tranchant » (lignes 5-6), témoigne d'un des corps-à-corps recensés, lors desquels les victimes ou les témoins accourus se défendirent ainsi.

### **-7) Espèce animale inconnue ou explication embryo-anatomique aux anomalies de ce loup ?**

Si elle est rationnelle, la cryptozoologie ne doit pas être rejetée sans analyse, mais elle n'a ici aucune assise, aucun argument car les anomalies physiques de la bête du Gévaudan dérivent de la même sous-division du premier feuillet de l'embryon, l'ectoderme.

Il s'agit bien d'une unité syndromique qui affecte ce loup, ayant l'ectoderme comme source embryologique : la couleur et les marques inhabituelles du pelage de ce loup, la présence d'une plica semilunaris hypertrophiée et ses dysostoses chondrocostales, celles-ci étant communes à l'homme et à l'animal (il s'agit alors de syndromes mixtes, chondro-ectodermiques, impliquant en partie le mésoderme para-axial).

Nous ne sommes point devant une nécessaire diversité de phénotypes (pour exemples, une trompe d'éléphant ou une carapace de tortue ne sont pas des anomalies dans la phylogénie des espèces), mais devant une tératogenèse, un syndrome polymalformatif. Cet animal n'est pas un vestige d'une espèce inconnue ayant ses propres caractéristiques évolutives, mais un loup présentant des anomalies *de novo* (mutation génétique spontanée) ou à caractère héréditaire.

### **-8) Le « tueur » des romanciers et des cinéastes eût-il pu créer ce monstre ? La « décapitation » des victimes : une explication rationnelle**

Non, il n'eût pu générer à court terme un tel phénotype polymalformatif en croisant des espèces pouvant s'hybrider (des loups avec des chiennes, ou des chiens avec des louves), attendu que des anomalies si prononcées chez des hybrides naturels sains (car il les eût choisis ainsi pour enfanter un prédateur vigoureux) sont le fruit de l'hypersélectivité prolongée. Ou d'une mutation génétique *de novo*, bien indépendante, elle, d'un projet criminel.

L'autopsie de cet animal de forme monstrueuse révèle, non pas un hybride naturel sain de loup et de chienne, mais un canidé (comme sa denture, précisément décrite dans le rapport d'autopsie, le confirme) présentant un syndrome polymalformatif congénital

Quant aux divagations qui veulent que le même « tueur » eût importé de grands fauves d'Afrique ou d'Asie jusqu'au cœur du royaume de France, dans le Massif central, rappelons que l'entrée des villes et des bourgs était soumise à l'octroi, où l'on comptait le moindre poulet, le moindre canard, lapin et autres que les villageois venaient y vendre. Et que cette inquisition – fiscale, à la vérité, mais parfois sanitaire lors des épidémies – s'étendait aux ponts, aux routes, aux ports de mer, aux voies fluviales... Le succès de l'importation de grands fauves au centre de la France eût requis ce dialogue : « - Vous les menez au marché ? - Non, ils ne sont pas à vendre, monsieur le commis de Louis XV, ce sont seulement mes tigres et mes lions pour mon usage personnel... »

Quant aux « décapitations » avancées par les mêmes auteurs, qui attesteraient selon eux de

« l'intervention d'un criminel », elles relèvent très simplement du mode opératoire de mise à mort par égorgement des grands prédateurs : si elle est prolongée, une pression des mâchoires inférieure à 80 kgs /cm<sup>2</sup> (moindre donc que celle du loup) peut suffire à désunir la charnière cervico-occipitale d'un enfant. Et lorsque les tissus de soutien entourant les os auront été dévorés, la charnière osseuse sera désunie, offrant la macabre vision d'une « décapitation ».

#### **-9) La vaste étendue géographique des attaques : existence du même syndrome chez plusieurs loups ?**

La transmission de tels syndromes étant souvent de nature autosomique récessive, on ne peut exclure l'existence d'un parent également très agressif contre l'homme, fût-ce sous une forme anatomique mineure qui serait passée inaperçue des témoins, attendu que les allèles peuvent ou non s'exprimer, surtout dans les pathologies de déterminisme polyallélique.

Ce second loup aurait ainsi pu amplifier le nombre de victimes humaines.

Mais la bête du Gévaudan était un solitaire. Et l'on peut fortement douter que, fût-ce même sous la forte poussée hormonale de la fin d'hiver, il aurait pu s'unir quelque temps avec une louve vivant, elle aussi, hors d'une meute.

#### **-10) Les paysans d'antan ne savaient-ils pas distinguer un loup d'un chien ?**

Ces hommes du terroir, qui savaient différencier dans leur paume les graines des multiples variantes du méteil (variations dues aux proportions du mélange), qui savaient distinguer en leurs mains les diverses racines vivrières, ne savaient-ils plus, soudainement, distinguer un chien d'un loup, fût-ce quand ce dernier gisait mort à leurs pieds ? Allons donc, comment a-t-on pu avancer que tous ces loups tueurs d'autrefois n'étaient que des chiens, que les paysans ne savaient distinguer des premiers !

Parfois certes il y avait incertitude. Non inavouée. J'avais découvert dans la comptabilité de Louis XIV un document exceptionnel relatif aux frais à payer au « chevalier de Saint-Hubert » (qui protégeait de la rage, croyait-on), envoyé en province suite à de multiples attaques de chiens et de loups (BNF, ms. Naf 169, année 1653).

#### **-11) Le loup n'était pas l'ennemi de l'homme : il était l'ennemi de l'homme pauvre**

Nous avons oublié que ces siècles d'antan étaient ceux d'une économie de survie. Nous avons oublié ces cohortes d'enfants bergers d'autrefois, âgés de six ans parfois, divaguant loin des habitations, s'offrant aux prédateurs comme proie de choix (voyez mon PDF relatif à l'Éthiopie : « L'enfant berger du Nil Bleu »).

Montés sur leurs chevaux, les seigneurs chassaient le loup à grand renfort d'armes et de chiens, non à pied et au petit plomb comme ces habitants du Gévaudan qui faisaient des battues armés de fourches, et qui furent autorisés temporairement à manier une arme à feu.

Le jeune bœuf dévoré, compagnon des vains labours, le petit berger blessé mortellement en son manteau de pluie ou la fille de ferme déchiquetée près de son seau à lait, nous disent aussi que le loup n'était pas l'ennemi de l'homme... il était l'ennemi de l'homme pauvre.

\*\*\*\*\*